

LA GAZETTE DES CAPELLOREMYENS

Juin 2018



Travaux rue des Lilas et rue des Bleuets

Des travaux vont avoir lieu rue des Lilas et rue des Bleuets, du 11 juin au 15 juillet. Au programme : Aménagement des trottoirs (continuité du PAVE) et de la voirie pour sécuriser le bourg et rendre accessibles,



pour tous, les différents services et commerces. La rue des Lilas sera en circulation alternée du 11 au 15 juin et fermée du 18 juin au 14 juillet environ. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre tolérance.

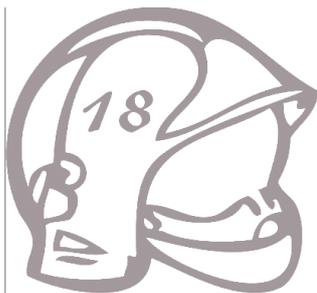
Opération tranquillité vacances

En résumé, l'opération tranquillité vacances permet aux personnes qui partent en vacances de bénéficier d'une surveillance de leur domicile durant leur absence. Celle-ci est assurée par la gendarmerie. Cette assistance des forces de l'ordre est entièrement gratuite. Elle peut être demandée pour toute absence prolongée. Plus d'information sur : <http://www.sarthe.gouv.fr>



Pompiers volontaires sur notre commune

La caserne de Tuffé recherche des pompiers volontaires. En effet, certaines interventions deviennent compliquées pour les pompiers puisque leur effectif n'est pas toujours suffisant. Certains ont évoqué des problèmes liés à la garde de leurs enfants. Notre commune, soucieuse de pouvoir apporter des solutions, est prête à faire un effort sur la facturation de l'accueil périscolaire dans ce cadre pour les pompiers qui auraient besoin de laisser leur enfant à l'accueil pour partir en intervention. N'hésitez pas à vous mettre en relation avec le centre de secours de Tuffé pour avoir plus d'informations.



Appel aux bénévoles

Nous recherchons des volontaires pour donner un peu de leur temps libre pour repeindre la salle du restaurant scolaire. Ces travaux devraient se dérouler lors des vacances d'été. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous faire connaître en mairie (02 43 93 46 12).



Ramassage des déchets



lundi 11 juin,
lundi 25 juin
lundi 9 juillet
lundi 23 juillet
lundi 6 août
lundi 20 août
lundi 3 septembre.

Nr 50



L'agenda capellorémyen

19 juin : Fête de la musique ACCR

23 juin : Fête de la commune

24 juin : Bric à brac USCR

30 juin : Kermesse de l'école

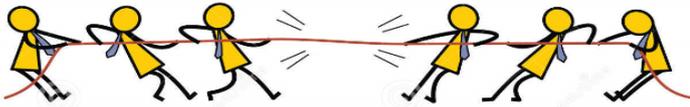
C'est l'heure du concours des maisons fleuries et des potagers. Venez vite vous inscrire en mairie avant le 20 juillet 2018 (02 43 93 46 12). Nous comptons sur votre participation florale et potagère.



Repas adulte à 18€ : Kir, salade piémontaise, entrecôte, frites, fromage, tartelette et café. Repas enfant à 6€ : Jus de fruit, chipolata ou merguez, frites et glace.

Vous pouvez réserver vos repas auprès de **Nathalie au 06 74 22 04 94** ou de **Céline au 02 43 60 06 42**

Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal offerts par la commune.



Intervillage & Fête de la commune le samedi 23 juin

Début des jeux à 10h00. Restauration rapide sur place le midi.

Repas organisé par l'association l'île des enfants.



Nous tenons à remercier Mme Courtemanche pour la fourniture de l'électricité à l'occasion de la course cycliste du 21 mai. Nous remercions la scierie HARDY pour la fourniture de bois pour les vestiaires du terrain de foot.

Merci

Remerciements

Le vélotaf, le vélo comme transport

C'est quoi le vélotaf ??? C'est très simple, vous prenez un vélo et vous vous rendez au travail. Le vélotaf c'est simplement le fait de se rendre au travail à vélo. Le beau temps arrive et il est plus agréable de sortir en cette saison qu'en plein hiver. Mettez vous à la bicyclette ! Pas de panique, il ne s'agit pas de devenir un champion de cyclisme, il s'agit plutôt de démarrer en douceur et de prendre une bonne résolution pour votre santé, pour l'environnement mais aussi pour votre portefeuille... Vous pouvez choisir d'adopter une pratique douce de la bicyclette seulement pour les trajets de quelques kilomètres mais aussi plus si vous le souhaitez. Vous allez voir par vous-même que vous avez tout à y gagner, ce mode de déplacement présente de multiples avantages : Vous agissez pour le climat, en effet le fait de pas utiliser votre voiture permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et donc de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Pour vous donner une idée, vous pouvez utiliser le calculateur de rejet de CO2 de l'ADEME. Vous faites des économies, le carburant est en perpétuelle hausse. Il risque d'atteindre des valeurs élevées dans les années à venir. De plus à bicyclette, pas de ticket de bus, pas de parking à payer, beaucoup moins d'entretien sur le véhicule... Vous gagnez de précieuses minutes, si vous roulez principalement en ville on constate qu'en vélo on roule plus vite qu'en voiture. En campagne c'est différent, vous pouvez espérer une moyenne d'environ 20 km/h avec un peu d'entraînement mais par contre, vous profitez de la nature. Vous êtes plus productif, le fait de faire du sport permet de se maintenir en forme, l'activité physique régulière a un impact très positif sur la santé. C'est un moyen efficace pour perdre un peu de poids, se préserver des maladies cardio vasculaires et cérébrales. Le fait de pédaler permettrait également de réduire les risques de cancer de 15 à 40%.

Vous pouvez être récompensé, une identité kilométrique à vélo (IKV) existe, c'est un petit plus qui s'inscrit dans le cadre de la loi sur la transition énergétique. Pas besoin du vélo dernier cri, votre monture stockée au garage depuis de nombreuses années fera l'affaire, une simple révision, quelques petites réparations...et surtout un casque. Alors n'attendons plus, profitons des beaux jours pour s'y mettre, même simplement sur les petits trajets.

Allez, tous en selle !

